

Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Parcours Conception et surveillance des systèmes hydrauliques

Présentation

La complexité technique des aménagements hydrauliques et l'importance grandissante, notamment pour les acteurs locaux et les collectivités territoriales, d'un contrôle des écoulements naturels ou canalisés ont fait progressivement apparaître des besoins en personnels qualifiés, capables de maîtriser les principaux outils de schématisation et de dimensionnement dans ce domaine.

La mise en place d'aménagements hydrauliques durables et efficaces nécessite des études préalables impliquant des connaissances et des compétences variées auxquelles répond le contenu pédagogique de ce parcours « Conception et surveillance des systèmes hydrauliques »

Ce parcours en alternance comprend 14 semaines de formation à l'université réparties de septembre à juin en alternance avec une mission en entreprise. Le rythme est approximativement 2 semaines U + 3 semaines entreprise.

Ce parcours partage un tronc commun avec le parcours [*EGE-Économie et Gestion de l'Eau et des ressources*](#) de la même mention de licence. Les lieux de formation sont le D.U. de Saint Martin d'Hères (10 semaines) et le Pôle universitaire Latour-Maubourg à Valence (4 semaines).

Objectifs

L'objectif est de former des personnes capables d'être des acteurs à part entière de projets techniques de dimensionnement, de mise en place de différentes infrastructures hydrauliques et de surveillance des installations existantes.

La formation aborde le domaine de l'hydraulique à surface libre et en charge, les techniques d'aménagement des réseaux et des rivières ainsi que les outils informatiques dédiés spécifiquement à l'hydraulique, à l'analyse et l'association d'information spatialisée (SIG), et à l'implantation d'ouvrages techniques (CAO, topographie).

Les diplômés de cette formation maîtrisent un large spectre de compétences, tant techniques que transversales : gestion de projet, connaissance du monde de l'entreprise, environnement réglementaire dans le cadre de la gestion de l'eau.

Admission

Les candidats remplissant les conditions requises, doivent saisir un dossier de candidature sans attendre la concrétisation de la recherche d'un contrat d'apprentissage.

Les dossiers sont examinés au fur et à mesure de leur dépôt et le candidat est rapidement averti de son admissibilité. La recherche de l'entreprise d'accueil se déroule de mars à la rentrée en septembre.

L'admission définitive est prononcée après l'obtention du diplôme requis et la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise ou un employeur du secteur public.

Les dossiers des candidats qui ne sont pas titulaires des diplômes requis sont examinés par la commission d'admission de la composante.

Pour les questions relatives à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation ? réglementation, employeur privés et publics, etc.) s'adresser à Mme [✉ Laura Di Ruzza](mailto:Laura.Di.Ruzza@univ-grenoble-alpes.fr) (Service Formation continue et Apprentissage de l'UGA).

Documents à télécharger qui seront utiles pour la prospection d'un contrat d'apprentissage :

- [dépliant de présentation de la formation](#)

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la D [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Pour les candidats dont le pays de résidence ne relève pas du dispositif "Portail Etudes en France" (PEF), le planning des campagnes de candidatures pour l'application eCandidat est disponible [ici](#).

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, rubrique candidatures et inscriptions.

Poursuite d'études

La Licence Professionnelle est un diplôme qui ouvre les portes de vie active professionnelle; la cadre de l'alternance où l'étudiant est en même temps un apprenti ou un salarié d'entreprise permet une insertion professionnelle directe. Il n'est donc pas prévu de poursuite d'étude à la suite immédiate de la formation.

La poursuite d'étude peut être envisagée après quelques années de pratique professionnelle. Il existe alors des possibilités d'intégration directe au niveau M2 en bénéficiant de procédures de VAE et VAP (Validation des Acquis de l'Expérience, Validation des Acquis Professionnels).

Infos pratiques :

- > **Composante** : UFR PhITEM (physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique)
- > **Durée** : 1 an
- > **Type de formation** : Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation, Formation continue certifiante
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Theophile Vischel
theo.vischel@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire
phitem-licence-csh@univ-grenoble-alpes.fr

Demande de candidature

phitem-candidature-etudiant@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Laura Di Ruzza
04 56 52 89 64
Laura.Di-Ruzza@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Licence professionnelle

UE Accueil et suivi	1 ECTS	31,5h
UE Connaissances fondamentales dans le domaine de l'eau	9 ECTS	91h
UE Apprentissage et pratique des systèmes d'information	6 ECTS	64h
UE Outils et méthodes pour la conception des infrastructures et la gestion des rivières	9 ECTS	105h
UE Applications : étude, exploitation et maintenance des hydrosystèmes	9 ECTS	70h
UE Projet tuteuré	8 ECTS	99h
UE Mission en organisation : stage	18 ECTS	192h